



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Belleville-sur-Loire>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Belleville sur Loire : Indisponibilité durant 12 jours d'un élément de secours électrique ultime sur le réacteur n° 2**

**13 juin 2012**

## **France : Belleville sur Loire : Indisponibilité durant 12 jours d'un élément de secours électrique ultime sur le réacteur n° 2**

**Suite à un mauvais positionnement d'un disjoncteur, le groupe turbo-alternateur du réacteur n° 2 a été rendu indisponible durant 12 jours.**

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation lors des opérations de redémarrage du réacteur n°2 Paris, le 11 juillet 2012

Avis d'incident

Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire - 2 réacteurs de 1300 MWe - Belleville-sur-Loire - EDF

Le 13 juin 2012, pendant la phase de redémarrage du réacteur n°2 à l'issue de son arrêt pour maintenance, l'exploitant a constaté que le groupe turboalternateur de secours était indisponible alors qu'il était requis par les spécifications techniques d'exploitation.

Le groupe turboalternateur de secours est un matériel important pour la sûreté. Il permet, grâce à la vapeur disponible dans le circuit secondaire du réacteur, d'alimenter en électricité la pompe auxiliaire de charge et de sauvegarder des informations en salle de commande, en cas de défaillance totale des alimentations électriques normales et des groupes électrogènes de secours à moteur diesel. La pompe auxiliaire de charge garantit pour sa part l'étanchéité des pompes primaires qui participent au refroidissement du cœur.

Le 1er juin, un disjoncteur nécessaire au fonctionnement du groupe turboalternateur de secours a été mal positionné. Le groupe turboalternateur n'était alors pas requis par les spécifications techniques d'exploitation.

Le 09 juin, des contrôles préalables aux opérations de redémarrage du réacteur n'ont pas permis de détecter le mauvais positionnement du disjoncteur. EDF a donc poursuivi le redémarrage du réacteur. Le groupe turboalternateur, indisponible, était alors requis par les spécifications techniques

d'exploitation. L'écart a été détecté et corrigé le 13 juin.

En cas de perte totale des alimentations électriques, une intervention sur le terrain aurait été nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du groupe turboalternateur de secours.

Cet incident, qui n'a pas eu de conséquence sur le personnel et l'environnement, a été classé par l'exploitant au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/layout/set/print/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation-lors-des-operations-de-redemarrage-du-reacteur-n-2>